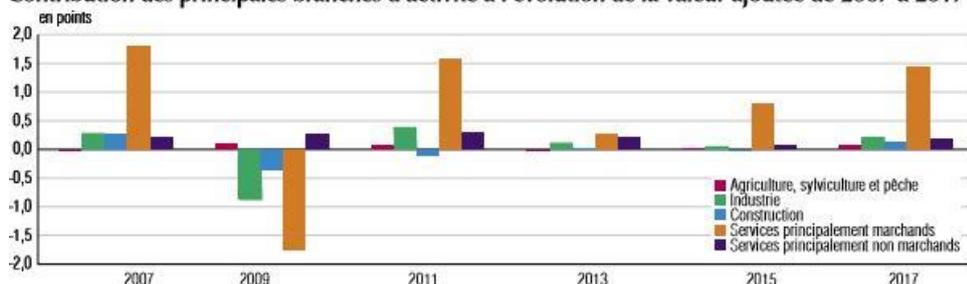


Coronavirus : Quand le bâtiment ne va plus....

Martin Nadaud (1815-1898), maçon originaire de la Creuse, devenu député socialiste en 1849, prononça en 1850 lors d'un discours à la Chambre des députés la phrase suivante : « *Vous le savez, à Paris, lorsque le bâtiment va, tout profite de son activité* ». Cette formule fut ensuite reprise et popularisée par la presse dans un raccourci dont elle est coutumière : « *Quand le bâtiment va, tout va* ». Elle pose la construction comme moteur principal de la croissance, capable d'entraîner le reste de l'économie. Et il est vrai que la formule correspond bien aux années du Second Empire (1852-1870) qui sont caractérisées par la prospérité économique qui s'accompagne des grands aménagements parisiens dirigés par le préfet Haussmann.

L'actualité de la formule est maintenant discutable, dans une économie où le poids de la construction dans la valeur ajoutée ne cesse de se réduire, et où on parle de « **désindustrialisation** » des pays avancés. En effet, depuis les années 1950, la construction n'a jamais pesé aussi peu dans la valeur ajoutée globale, à peine 5%. Au début des années 1970, elle représentait à peu près 13% de la richesse nationale. Le recul du Bâtiment et travaux publics (BTP) est même plus fort que celui de l'industrie manufacturière. Simultanément, le poids de l'emploi du BTP dans l'emploi total suit la même tendance. Cette évolution s'explique par les gains de productivité du secteur, mais également par l'évolution de la demande de logements. Si on laisse de côté l'effort de reconstruction de l'après-guerre et la réalisation des grands ensembles pendant les Trente glorieuses, dans les années 1970, la demande de logements neufs était à peu près de 500000 par an, alors que depuis les années 1980 seuls 360000 logements neufs sont construits chaque année. Aujourd'hui, le graphique ci-dessous résume bien la situation : ce sont les services marchands qui contribuent le plus à la croissance économique, et le secteur de la construction, qui avait encore une contribution comparable à celle de l'industrie manufacturière en 2007, se situe maintenant à un niveau légèrement inférieur.

Contribution des principales branches d'activité à l'évolution de la valeur ajoutée de 2007 à 2017



Note : valeur ajoutée brute par branche en volume aux prix de l'année précédente chaînés.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

Malgré tout, en dépit de ces indéniables évolutions, le secteur du BTP joue encore un rôle pivot dans l'économie, en raison de son poids propre (il emploie 1,8 million de personnes pour une valeur ajoutée de 280 milliards d'euros chaque année), mais aussi parce que ce poids est sous-estimé compte-tenu de l'importance des **consommations intermédiaires** dans la production. Le bâtiment est bien souvent maintenant un assembleur de modules préfabriqués en amont par l'industrie, ce qui fait qu'une partie de la richesse créée par la construction n'est pas directement visible. Et en effet on constate que les courbes d'évolution du PIB et du BTP évoluent parallèlement. Si on s'en tient à la période récente, on observe que depuis 2013 les investissements en logements ont baissé chaque année, ce qui a coûté près de 1% de croissance au pays, et cela malgré l'importance de la politique du logement, qui représente environ tous les ans 40 milliards d'euros.

Cela est d'autant plus inquiétant que la construction est le secteur d'activité qui paie le plus lourd tribut à la crise. S'il faut en croire l'INSEE (note de conjoncture en date de mars 2020), la perte d'activité pour l'ensemble de l'économie française par rapport à une situation normale était évaluée à 35%. Si ce sont les services marchands tels que les transports, l'hôtellerie, la restauration et les loisirs qui contribuent le plus à la baisse de l'activité économique, c'est quand même la construction qui souffre le plus avec une perte de 80% de l'activité. La plupart des chefs d'entreprise ont en effet suspendu leurs chantiers dès le début du confinement, faute de garanties suffisantes sur la sécurité de leurs salariés. Au mois d'avril, d'après une enquête menée par la Fédération française du bâtiment (FFB ; enquête menée du 24 au 27 avril 2020), l'activité enregistrée à cette date correspond qu'à un tiers du niveau normal, contre 9% en mars. Une reprise partielle est donc au rendez-vous, qui demeure toutefois encore bien timide. Elle est un peu plus élevée dans le gros-œuvre (38%) que

dans le second-œuvre (31%), et elle est bien sûr plus difficile dans les régions qui ont le plus souffert de la crise (Ile-de-France, Grand-Est, Hauts-de-France).

Quoi qu'il en soit, cette reprise s'accompagne de mesures (fourniture de masques et de gel hydroalcoolique, baisse du nombre d'ouvriers sur les chantiers, mise en place d'une coordination spécifique entre les différents intervenants, décontamination des installations de chantier) qui entraînent un surcoût de l'ordre de 10% du coût global du chantier. Par ailleurs, l'activité demeure très fragmentaire : 36% des artisans se déclarent toujours à l'arrêt, que ce soit à cause du manque de disponibilité des équipements de protection individuelle, de la rupture d'approvisionnement en matériaux, ou du refus des maîtres d'ouvrage de redémarrer les chantiers. Tout cela a pour conséquence un niveau de chômage important. Du 24 au 27 avril, près de 51% des salariés du secteur du bâtiment se trouvaient en chômage partiel. L'activité partielle est davantage présente dans les structures du second-œuvre (54%) que dans celles du gros-œuvre (45%), et ce sont les entreprises les plus importantes qui y ont davantage recours (53% dans les entreprises de plus de 11 salariés, et 46% pour les autres).

L'importance du secteur du BTP dans l'économie nationale explique que le gouvernement a pris des mesures d'accompagnement dès le début de la crise, mesures qui ont été très bien accueillies par les professionnels du secteur : aide du fonds de solidarité, prêts garantis par l'Etat, report de mensualités de crédit et des charges sociales et fiscales, En complément de ces mesures, les pouvoirs publics ont missionné fin avril le préfet Philippe Mahé pour produire un rapport destiné à récapituler l'ensemble des mesures qui permettent une reprise rapide des chantiers. On peut craindre en effet des « *conséquences économiques fortes* » si l'arrêt des chantiers dure trop longtemps.